

Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Inauguration



De nouveaux jeux au parc Goncourt

Le 5 juillet dernier, le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda, accompagné de la députée d'Anjou et ministre du Travail, M^{me} Lise Thériault, ainsi que des élus de l'arrondissement, soit M. Gilles Beaudry, M^{me} Andrée Hénault, M^{me} Michelle Di Genova Zammit et M. Paul-Yvon Perron, a inauguré les nouveaux jeux qui ont été installés ce printemps au parc Goncourt. Ces jeux illustrant le thème du cirque sont destinés aux enfants de 2 à 5 ans et de 6 à 12 ans. À noter que le terrain de pétanque a également fait peau neuve et qu'un éclairage permet maintenant aux joueurs de poursuivre leurs parties en soirée. Enfin, des balançoires et une



unité de services avec toilettes et lavabo sont aussi à la disposition des usagers.

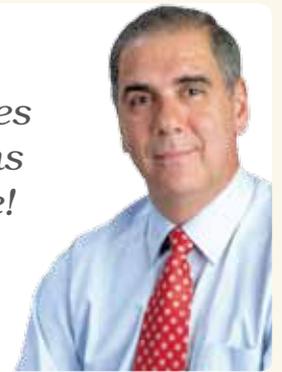
Ces jeux représentent un investissement de 603 000 \$ subventionné à raison de 298 000 \$ par Montréal dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements de parcs (PAAP).

Les élus invitent les parents à amener leurs jeunes enfants afin qu'ils en profitent pleinement.

Amusez-vous bien!

Message de Luis Miranda

Participez à deux grandes consultations cet automne!



Alors que la valse des déménagements s'achève, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux résidents. Angevins et Angevines d'adoption, je vous invite à profiter de la belle saison pour vous laisser séduire par votre nouveau quartier, ses activités multiples, ses commerces attrayants et son atmosphère accueillante et familiale. Le bulletin que vous êtes en train de lire vous donnera d'ailleurs un premier aperçu de la panoplie d'initiatives offertes à la communauté et qui contribuent à la qualité de vie de tous.

En septembre, vous serez invités à participer à une journée portes ouvertes, qui sera l'occasion de vous faire découvrir les services disponibles dans notre arrondissement, dans une ambiance conviviale et festive. Dans l'intervalle, notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour préparer une rentrée qui sera riche en activités. En effet, en plus de la reprise des activités communautaires, sociales et culturelles de l'automne, l'arrondissement lance un forum de discussion pour la population.

À la fin du mois de septembre, les citoyens et citoyennes, ainsi que les organismes d'Anjou, seront invités à participer à un forum de discussion pour l'élaboration du Plan local de développement durable de l'arrondissement. En octobre, nous nous pencherons sur les mesures à prendre pour adapter notre milieu de vie à la réalité des aînés dans le cadre d'une démarche MADA (Municipalité amie des aînés).

Au plaisir de vous rencontrer d'ici là lors de l'une des activités qui rythmeront la vie du quartier tout au long du mois d'août.

Par ailleurs, je vous rappelle que je suis toujours disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en composant le 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Dans ce numéro

Forum de discussion sur le Plan local de développement durable, inscrivez-vous dès maintenant

page 2



Rapport sur la situation financière

page 3



Hommage à l'action bénévole angevine

page 5

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Systèmes Datamark inc.

Tirage
22700 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2012 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Forum de discussion



Plan local de développement durable

Participez à un forum de discussion : inscrivez-vous dès maintenant !

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local de développement durable, l'arrondissement d'Anjou invite les Angevines et les Angevins ainsi que les représentants locaux des milieux institutionnels, sociocommunautaires, économiques et commerciaux à s'exprimer sur les enjeux du plan en participant à un forum de discussion. L'événement se tiendra **le mercredi 26 septembre de 18 h 30 à 21 h 30 au Centre Roger-Rousseau situé au 7501, avenue Rondeau.**

Lors de cette soirée, six grands thèmes seront abordés, afin de déterminer les actions locales à réaliser dans le cadre de ce plan d'action :

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;

- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- Pratiquer une gestion responsable des ressources;
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, les commerces et les institutions (ICI);
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts;
- Promouvoir le volet social (solidarité, équité et relève).

Un document synthèse des grandes orientations, des objectifs et des actions est disponible dans les bibliothèques de l'arrondissement, au bureau Accès Anjou et à la Direction du développement du territoire et études techniques, 7171, rue Bombardier (2^e étage).

Votre présence à cet événement est importante, vos commentaires et vos préoccupations serviront à bonifier ce projet mobilisateur pour notre communauté. Joignez-vous à nous !

Maire suppléant d'arrondissement



M. Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement,
district Ouest

Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 juillet, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 2012.

Avis aux nouveaux résidents Appelez-nous!

Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre 2011 et aujourd'hui, appelez-nous ! Nous aimons accueillir les nouveaux résidents et nous encourageons l'esprit communautaire et familial. Nous vous ferons découvrir diverses facettes sur votre nouveau milieu de vie et vous présenterons les activités offertes par notre arrondissement.

Pour joindre l'arrondissement :

- téléphonez au 514 493-8000, Christine Haddad aura le plaisir de vous répondre;
- ou écrivez-nous à anjou@ville.montreal.qc.ca.

Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou!

Venez rencontrer vos élus

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Prochaine séance ordinaire le mardi **11 septembre, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement. À noter qu'il n'y aura pas de séance en août.

Bureau du citoyen

Interruption pour l'été, reprise à la rentrée.

Samedi 8 septembre Luis Miranda

Rencontre sans rendez-vous de 9 h à midi pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre

Rapport sur la situation financière

Lu par le maire d'arrondissement, M. Luis Miranda, à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 juillet 2012



Comme l'exige la Charte de la Ville de Montréal, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou. En plus de faire un retour sur l'année 2011, ce rapport fait état de nos projections pour l'année 2012 et des orientations pour la préparation du budget 2013.

Afin de faciliter la compréhension de tous, précisons d'abord que les dépenses de l'arrondissement sont de deux ordres. D'une part, il y a le budget de fonctionnement à partir duquel nous assurons la prestation des services tels que l'entretien de la voirie et des parcs, le déneigement, les activités de loisirs ou les bibliothèques, pour n'en citer que quelques-uns. Puis il y a le budget d'immobilisations qui est le programme d'investissement à partir duquel sont financés des projets majeurs, tels que la réfection des rues, l'aménagement de parcs ou l'achat de véhicules.

Budget de fonctionnement – Résultats 2011

L'arrondissement avait reçu de la Ville-centre une dotation budgétaire de 26 310 000 \$ pour le volet dépenses et de 1 263 400 \$ pour le volet revenus. Cette dotation ne permettait cependant pas d'équilibrer le budget et nous avons dû prévoir une taxe spéciale pour déposer un budget équilibré. L'analyse approfondie de nos activités et de nos dépenses nous avait cependant permis de réduire cette taxe spéciale comparativement à 2010.

Ainsi, notre budget de fonctionnement pour l'année 2011 s'établissait en début d'année à 27 808 200 \$ dont 1 498 100 \$ provenaient d'une taxe locale. Ce budget était sensiblement le même que celui de l'année antérieure.

Au terme de l'exercice financier, nous avons terminé l'année 2011, avec des dépenses de 28 876 400 \$ et des revenus de 2 075 500 \$ se traduisant par un surplus de gestion de 1 187 100 \$. Nous avons atteint ce résultat, grâce à une

gestion rigoureuse et prudente, mais principalement en raison du règlement d'un litige pour lequel nous avons constitué une réserve. N'eût été ce dossier et des revenus additionnels au niveau de l'émission des permis de construction, nous n'aurions pas eu de surplus en 2011.

La situation financière nous a finalement permis de rembourser la dernière partie du prêt neige qui nous avait été consenti par la Ville. En effet, en 2008, en raison des chutes de neige exceptionnelles, la Ville avait consenti un prêt remboursable sur trois ans aux arrondissements, afin de faire face aux coûts additionnels de déneigement. Nous avons remboursé à la Ville la troisième tranche de 656 700 \$ de ce prêt. Le surplus de gestion soit la somme de 1 187 100 \$ nous permettra de constituer des réserves.

Budget d'investissement – Résultats 2011

Au niveau du budget d'immobilisations, une enveloppe de 5 148 000 \$ nous était allouée en début d'exercice. Parmi les projets les plus importants, notons :

- l'acquisition d'un édifice sur le boulevard Métropolitain en vue de relocaliser les locaux de l'école Chénier à la suite de la reprise de celle-ci par la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île;
- la réfection du terrain de tennis des Roseraies;
- la réfection de la toiture de la mairie;
- des travaux à la bibliothèque;
- la réfection de chaussées et de trottoirs;
- l'acquisition de matériel roulant (camion 10 roues, tracteur hydraulique, tracteur utilitaire, épandeur à sel et accessoires);
- la suite des travaux d'aménagement du terrain de soccer et de la piscine au parc Roger-Rousseau.

L'ensemble des projets totalise des investissements de 5 499 000 \$.

Enfin, je profite de ce rapport sur la situation financière pour déposer la liste des contrats de plus de 2 000 \$ qui ont été octroyés en 2011.

Aperçu de l'année 2012

En ce qui concerne la situation financière 2012, l'enveloppe qui nous a été allouée par la Ville pour le budget de fonctionnement est de 26 294 000 \$ pour le volet dépenses et de 1 263 400 \$ pour les revenus. Comme nos prévisions budgétaires étaient plus élevées que la dotation obtenue, nous avons dû maintenir une taxe locale. Notre budget en début d'année était de 29 031 800 \$ concernant les dépenses et de 1 263 400 \$ pour les revenus. Ce budget est sensiblement le même que par les années antérieures, si l'on tient compte des coûts d'indexation et des augmentations prévues en matière de rémunération, ainsi que des frais engendrés pour la relocalisation temporaire des activités qui se déroulaient à l'école Chénier.

Nous espérons à ce stade-ci pouvoir terminer l'année en équilibre budgétaire. Les précipitations peu abondantes du début de l'année contribueront positivement à la situation financière de l'arrondissement. Cependant, les chutes de neige de la fin d'année pourraient influencer nos résultats financiers.

En matière de budget d'immobilisations pour 2012, notre enveloppe s'établit à 5 994 000 \$. Parmi les travaux à réaliser, notons des travaux de réfection du stationnement à la mairie, des travaux de rénovation de certains locaux au centre Roger-Rousseau, l'acquisition de matériel roulant, des travaux de réaménagement au parc Goncourt ainsi que le début des travaux de réaménagement du centre de loisirs à la suite de la relocalisation des espaces de l'école Chénier. Certains de ces projets sont déjà réalisés, alors que d'autres s'amorceront à l'automne et pour certains se poursuivront en 2013.

Orientations budgétaires 2013

Nous venons tout juste de recevoir notre enveloppe budgétaire pour l'année 2013. Il est donc tôt pour établir des scénarios. La Direction de l'arrondissement travaillera cet été avec chacune des Directions à la préparation du budget en ayant pour objectif de maintenir des services de qualité. Notons cependant que, contrairement aux années antérieures, nous avons reçu une enveloppe ajustée positivement, bien que celle-ci ne soit pas à la hauteur de nos besoins.

Enfin, notre programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 est déjà préparé et déposé à la séance portant exclusivement sur l'adoption du budget d'immobilisations.

En conclusion

L'arrondissement est toujours soucieux de gérer les finances publiques avec prudence et rigueur tout en étant résolument déterminé à offrir des services de proximité de qualité à la population angevine. J'estime que c'est grâce à l'engagement des citoyens et citoyennes, des organismes et de nos employés que nous pouvons continuer à offrir des services de haut niveau. Je profite de ce rapport pour les remercier tous pour leur contribution à cette tradition d'excellence qui fait de l'arrondissement d'Anjou l'un des arrondissements où la qualité de vie est des plus appréciée.

Collectes de branches d'arbres

La présence de l'agrile du frêne, un petit insecte originaire d'Asie qui a causé depuis 2002 la perte de plus de 20 millions de frênes sur le continent nord-américain, a été détectée à Montréal l'été dernier.

Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile, les branches d'arbres (toutes essences confondues) doivent maintenant être déposées en bordure du trottoir à part des autres résidus verts.

Dates des collectes de branches d'arbres (sur demande)

Les mercredis entre 8 h 30 et 16 h

1^{er}, 15 et 29 août

12 et 26 septembre

10 et 24 octobre

Quelques règles doivent être observées, à savoir :

- faire en sorte que le diamètre du tronc n'excède pas 10 cm (4 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse;

- mettre le côté coupé des branches vers la rue;
- s'assurer que les branches n'empiètent pas sur le trottoir ou sur la rue.

Les branches doivent être déposées en bordure du trottoir la veille seulement de la journée de la collecte, après 19 h. Elles seront déchiquetées sur place.

Les citoyens qui ont des branches à faire ramasser sont priés d'aviser le bureau Accès Anjou dans un délai de trois jours précédant la date de la collecte au 311.

Renseignements

311

ville.montreal.qc.ca/info-collectes



Nouveaux bacs de recyclage

- Le nouveau **bac de recyclage de 67 litres** est offert aux citoyens qui habitent un immeuble de huit logements et moins, là où la réglementation sur les collectes l'autorise.
- À certaines conditions, les Angevins et les Angevines peuvent se procurer gratuitement un bac roulant de recyclage de 360 litres.

Pour faire une demande de bac et le récupérer

Remplir le formulaire en ligne à l'adresse arrondissementanjou.com/environnement ou imprimer le formulaire PDF sur le site ville.montreal.qc.ca/anjou dans la section info-citoyens.

Il suffit ensuite de le remplir et de le retourner par télécopieur au 514 493-8089, par courriel à amenagement.urbain@ville.montreal.qc.ca ou par courrier à la Direction du développement du territoire et études techniques, 7171, rue Bombardier, Anjou (Québec) H1J 2E9. Il est également possible de vous rendre en personne dans l'un des deux points de service permanents.

Pour récupérer votre bac, rendez-vous muni d'une preuve de résidence à l'un des points de service permanents le jour, du lundi au vendredi

- 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, de 8 h 30 à 16 h 30
- 7171, rue Bombardier, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour le récupérer, des périodes de livraison sont prévues. Les citoyens doivent cependant en faire la demande au préalable.

Collecte des résidus verts

La collecte des résidus verts reprend le mercredi 29 août pour se poursuivre tous les mercredis jusqu'au 14 novembre.

Composter

Essayer, c'est simple, écologique, sans odeurs!

Le compostage domestique est un excellent moyen de valoriser les matières végétales qui représentent environ 36 % des matières résiduelles produites par les ménages montréalais. Ainsi, composter contribue à la préservation de l'environnement en diminuant la quantité de matières destinées à l'enfouissement, tout en fertilisant naturellement votre jardin.

Qu'est-ce qui se composte?

- Les matières organiques d'origine végétale (pelures de fruits et de légumes, fruits et légumes abîmés, pain, etc.).

Que faut-il éviter de composter ?

- Les matières animales telles que les os, les produits laitiers, la viande, etc. De cette façon, vous prévenez les mauvaises odeurs et n'attirez pas les animaux sauvages.

Pour connaître les quelques règles de base du compost, nous vous conseillons de consulter le *Petit guide pratique du compostage « domestique »* qui est à votre disposition au ville.montreal.qc.ca, section Environnement.



Mise en candidature de nos bénévoles



Le comité de sélection Hommage à l'action bénévole angevine, édition 2012, demande de lui faire parvenir les noms de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en octobre prochain (sur invitation seulement).

Qui est visé par cet hommage?

Tout bénévole s'étant démarqué par un accomplissement, une implication exceptionnelle, ayant eu ou ayant toujours une vision de son action est visé par cet hommage.

Les catégories sont :

- Grand bénévole (bénévole depuis 15 ans et plus);
- Bénévole de soutien (bénévole depuis quatre ans et plus);
- Relève bénévole (bénévole depuis trois ans ou moins).

Les personnes ayant été honorées à titre de Grand bénévole ne sont plus admissibles.

Pour proposer un candidat

Toute personne qui souhaite proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes est priée de se procurer le formulaire approprié à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) dont les bureaux sont situés au 7500 de l'avenue Goncourt (2^e étage). Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Le formulaire est également accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/anjou.

Les mises en candidature doivent parvenir à la DCSLDS au plus tard le jeudi 13 septembre 2012.

Renseignements supplémentaires :
514 493-8204.

Réglementation

Entrée charretière ou allée

Installation ou agrandissement

Avant d'installer ou d'élargir un espace de stationnement ou une allée d'accès, il est nécessaire d'obtenir un permis de construction. En effet, leur installation doit être réalisée conformément au Règlement de zonage (RCA 40) qui comporte des normes relatives à la **largeur maximale autorisée** selon le type de construction et l'emplacement de l'allée d'accès sur le terrain. De plus, un minimum de 25 % de la surface totale du terrain doit être recouvert d'une surface végétale. Nous vous invitons donc à vous informer auprès du comptoir des permis avant d'entreprendre de tels travaux. Nous vous remercions de votre collaboration.

Le chauffage au bois

La Ville de Montréal dispose d'un règlement qui vise à protéger la qualité de l'air que nous respirons. En voici les grandes lignes :

- L'installation de tout appareil ou foyer permettant l'utilisation d'un combustible solide est désormais interdite;
- Toutefois, l'installation d'un appareil à granules certifié EPA ou CAN/CSA-B415.1 est autorisée;
- Les appareils au gaz ou électriques sont également permis;
- Les appareils existants peuvent demeurer en fonction.

Toutefois, en cas de remplacement, un appareil conforme au règlement en vigueur devra être installé après avoir obtenu un permis de construction de l'arrondissement.

Renseignements :
ville.montreal.qc.ca/chauffageaubaos ou 311.

Vous possédez un appareil de chauffage au bois ?

Il est possible de réduire son impact sur la qualité de l'air dans votre quartier :

- Réduisez l'utilisation que vous en faites;
- Utilisez une autre source de chauffage en période de smog;
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, car ceux-ci libèrent des produits toxiques;
- Prenez toujours du bois sec et propre, idéalement du bois dur.

Projets communautaires subventionnés

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par le développement social

L'arrondissement d'Anjou subventionne huit projets

Dans le cadre de l'Entente administrative de développement social de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Entente MESS-Ville), des fonds d'environ 9 M\$ seront investis pour la réalisation de projets sur l'île de Montréal au cours de l'année 2012-2013.

Ces fonds bonifient l'aide apportée aux organismes qui offrent des services essentiels aux personnes démunies. Les projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui sont ainsi lancés, sont réalisés dans des zones défavorisées.

De nouvelles réalités sociales à Anjou

Pour sa part, l'arrondissement d'Anjou a reçu une enveloppe de 85 546 \$ afin de répondre aux nouvelles réalités sociales qui se dessinent dans la population angevine. Après réflexion, l'arrondissement a privilégié prioritairement les projets ayant pour but de :

- Améliorer la qualité de vie et le soutien aux personnes âgées moins nanties;
- Favoriser l'intégration sociale des familles à faible revenu ou monoparentales qui vivent une situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
- Aider à la sécurité alimentaire des personnes et des familles démunies;
- Soutenir et valoriser les jeunes de 12 à 17 ans à risque ou en difficulté d'intégration sociale.

Huit projets pour Anjou

L'arrondissement a pu compter sur le dévouement des organismes partenaires suivants afin d'assurer la poursuite de projets déjà en place et la mise en œuvre de nouveaux projets :

- Carrefour des femmes d'Anjou – « Jardinetts collectifs » : soutien à un groupe de femmes pour le jardinage au jardin communautaire Notre-Dame;
- Carrefour jeunesse emploi d'Anjou–St-Justin – « Positionne-toi ! » : activités libres et gratuites de basket-ball et de soccer pour une clientèle jeunesse multiethnique;
- Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références Anjou (CHORRA) – Bien m'outiller pour bien vivre et mieux vieillir : soutien à l'intégration sociale de familles et de personnes âgées démunies;
- Maison de jeunes Le Chemin faisant – « S-QUADE COMM » : production d'un agenda communautaire par un groupe de jeunes;
- Service d'aide communautaire d'Anjou (SAC) – « Horticulture jeunesse » : ateliers adaptés à des groupes de jeunes pour la mise en pratique de connaissances sur le jardinage;
- « Les Rendez-vous samedi tout » : activités pour enfants et occasion de réseautage pour les familles du Haut-Anjou;
- « Entraide alimentaire pour le Haut-Anjou » : soutien aux familles et au développement de la vie communautaire de ce secteur;
- Service bénévole d'entraide Anjou (SBEA) – Interventions dans les HLM aînés : soutien, références et animation du milieu pour les aînés isolés et démunis.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. André Maisonneuve, agent de développement, 514 493-8209.



La brigade de l'avertisseur de fumée en visite

Brigadiers allant de porte en porte, été 2011

Pour la troisième année consécutive, la brigade de l'avertisseur de fumée visite les résidences de l'agglomération de Montréal afin de vérifier la présence et le bon fonctionnement de ce petit appareil qui peut sauver bien des vies et est obligatoire à chaque étage d'un logement selon le *Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal* en vigueur.

Ainsi, jusqu'au 17 août, il se peut que la brigade, composée d'étudiants en sécurité incendie, frappe à votre porte. Lorsque la situation le requiert, elle remet et installe une pile ou un avertisseur de fumée pour que votre logement soit plus sécuritaire. N'hésitez pas à profiter de sa visite pour lui poser des questions sur la sécurité incendie, elle se fera un plaisir d'y répondre.

L'été dernier, cette brigade a effectué 1 646 vérifications dans l'arrondissement d'Anjou. Elle a changé 125 piles et installé 34 avertisseurs de fumée !

Renseignements : 514 280-6884, bureau de prévention du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) pour Anjou ou ville.montreal.qc.ca/sim.



Le SIM dispose de nouveaux équipements de sensibilisation du public aux risques de sinistres.

Courtoisie

Automobilistes!

Faites de la place aux autres



De façon à permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (notamment les locataires) de trouver une place dans la rue, nous sollicitons la coopération de ceux qui possèdent une entrée privée ou un garage afin qu'ils y garent leur véhicule en tout temps. De surcroît, nous demandons aux automobilistes de se garer de manière à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture. N'oubliez pas non plus de laisser une distance raisonnable entre votre véhicule et le trottoir.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Avis public

Inspection des bornes d'incendie et eau rougeâtre

Depuis le 3 juillet et jusqu'au 1^{er} septembre

La compagnie Simo mandatée par l'arrondissement effectue l'inspection des bornes d'incendie sur tout le territoire angevin, **du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 16 h**, afin de s'assurer de bien respecter les normes de sécurité en cas d'incendie.

Cette inspection pourrait entraîner temporairement un problème d'eau rougeâtre, ce qui peut occasionner des taches sur les tissus, toutefois, cette eau ne représente aucun danger pour la santé. Nous vous conseillons donc d'effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures mentionnées ci-dessus.

Que faire en cas d'eau rouillée ?

L'arrondissement d'Anjou vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevenue incolore. Le nettoyage des filtres sur les robinets pourrait également être à prévoir.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de l'arrondissement, il se peut que l'eau soit rouillée à divers intervalles.

L'arrondissement d'Anjou s'excuse des inconvénients liés à ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service et vous remercie de votre compréhension.

En quoi consistent les travaux ?

Simo vérifie le fonctionnement de la borne d'incendie, mesure la pression d'eau et détermine, s'il y a lieu, les priorités d'intervention. Ainsi, il peut y avoir de brèves coupures d'eau occasionnelles ou une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille).

Renseignements : 311 ou 514 493-8000.

Travaux d'infrastructure

Boulevard Roi-René

Reconstruction des trottoirs et de la chaussée et installation d'éclairage

La Ville de Montréal procède actuellement à des travaux de reconstruction des trottoirs, du mail central, des îlots et de la chaussée sur le boulevard Roi-René, entre la rue Sentennes et le boulevard Yves-Prévost. Les équipes effectuent, par la même occasion, l'installation d'éclairage et la reconstruction des entrées de services d'égoût et d'aqueduc. La circulation est maintenue d'un seul côté du mail central par un contresens offrant ainsi une voie par

direction. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de septembre.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous assurons que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les impacts de ces travaux.

Renseignements : 311, ligne info-travaux au 514 872-3777, de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, ou ville.montreal.qc.ca/chantiers.

Journée portes ouvertes de l'arrondissement d'Anjou

Le samedi 15 septembre de 10 h à 15 h



Pour une septième année consécutive, l'arrondissement d'Anjou organise une journée portes ouvertes afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec l'ensemble des services qui leur sont offerts et de se réunir dans une ambiance festive.

La journée se déroulera, beau temps, mauvais temps, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine et dans les édifices municipaux adjacents.

Les principaux partenaires de cette grande fête de l'arrondissement d'Anjou sont le poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal.



Programme de la journée

Visites guidées

- du cabinet du maire à la mairie d'arrondissement
- de la caserne
- de la bibliothèque Jean-Corbeil et émission de la carte de citoyen sur preuve de résidence

Kiosques d'information

- des services municipaux avec documentation sur les affaires publiques, la culture, les loisirs, l'aménagement urbain, l'horticulture, l'environnement (recyclage, compostage, bac roulant, etc.)
- de la police
- des pompiers

Patrouilleurs cavaliers du Service de police de la Ville de Montréal et leurs montures

Expositions

- de différents véhicules d'utilité publique (nacelle, souffleuse, balai mécanique, chasse-neige...)
- de véhicules de pompiers
- de véhicules de police

Visite commentée en autobus de l'arrondissement d'Anjou

Plusieurs départs sont prévus durant la journée.

Épluchette de blé d'Inde

De 11 h 30 à 13 h

Vente de livres d'occasion

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Goncourt

Le conseil d'arrondissement et tout le personnel vous souhaitent la plus cordiale bienvenue. Venez en famille.

Spectacle de marionnettes



Ti-Jean chez les Revenants à 10 h 30

4 à 9 ans

Théâtre de Deux Mains

Durée 50 minutes

Salle d'animation de la

bibliothèque Jean-Corbeil

Adapté du conte traditionnel russe *La princesse Grenouille* et parsemé de personnages issus du folklore québécois, le spectacle *Ti-Jean chez les Revenants* raconte comment notre héros surmonte ses peurs et déjoue les plans d'une sorcière cruelle.

Atelier de maquillage, mascottes, structures gonflables, balade en train pour les enfants et bien d'autres activités surprises !

Déchiquage de documents personnels

Des représentants de la compagnie SHRED-IT seront sur place pour vous permettre de faire déchiquer gratuitement, en toute sécurité, vos documents personnels (rapport d'impôts, relevés bancaires, etc.). Il n'est pas nécessaire de retirer les agrafes et les trombones. Les documents récupérés seront recyclés.

Tirages de prix de participation

Renseignements : 514 493-8000

Activités estivales dans les parcs

À ne pas manquer!



CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL

Dernier concert sur l'herbe

Mercredi 8 août

Dès 17 h, venez manger un hot-dog avec nous et profiter du parc.

Parc Goncourt
D'Harmo Monde à 19 h



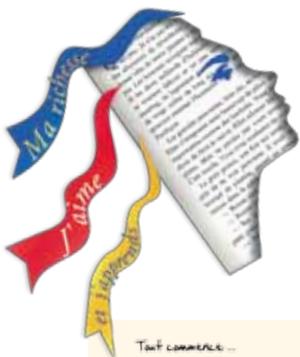
Dernière fête de quartier

Mercredi 15 août

À 17 h, activités familiales

Parc Roger-Rousseau
Jérôme Charlebois et ses trois musiciens à 19 h

Pour tous. Entrée libre. Activités annulées en cas de pluie.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



Lisez tout, partout, avec votre enfant : bandes dessinées, revues, boîtes de céréales!

Activités pour la jeunesse

Nouveauté à la bibliothèque Jean-Corbeil

Jeux pour différentes consoles!

Dorénavant, une toute nouvelle collection des jeux vidéo pour les jeunes et les adolescents est proposée pour le prêt à la bibliothèque Jean-Corbeil.



Lecture dans les parcs

Tous les mardis jusqu'au 17 août
Parc de Peterborough de 13 h 30 à 15 h
Parc du Bocage de 15 h 30 à 17 h
5 à 12 ans

Découvrir les livres en plein air dans les parcs d'Anjou est une bonne façon de s'initier au plaisir de lire. Cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques! En cas de pluie, l'activité est annulée.

Heure du conte du Haut-Anjou

Bibliothèque du Haut-Anjou
3 à 6 ans

Les vendredis 3 et 17 août à 10 h

Viens faire un tour sur le gazon derrière la bibliothèque pour écouter des histoires fantastiques. En cas de pluie, l'activité se déroule dans la bibliothèque.

Les jeudis agités

Bibliothèque du Haut-Anjou
7 ans et plus

Les jeudis 2 et 16 août à 15 h 30

Il ne reste plus que deux jeudis agités cet été! Profitez-en et venez vous activer avec nous!

Le Pays fantastique

Bibliothèque Jean-Corbeil
6 à 10 ans

Samedi 4 août à 10 h 30

Inscription obligatoire au comptoir du prêt.

Le Pays fantastique a besoin de ton aide! Viens rejoindre Anne-Sophie pour sauver ce pays merveilleux et créer un masque d'une créature fantastique de ton invention.

Ciné-biblio

Les lundis jusqu'au 20 août à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Il ne reste que trois films avant la fin de l'été!

- 6 août** Schrek 4
- 13 août** Il pleut des hamburgers
- 20 août** L'ère de glace : l'aube des dinosaures

Activités pour les adultes

Soirées-concert avec Anjou-Desjardins
saison 2012-2013

Une saison riche en émotions

Découvrez différents styles de musique et des interprètes de qualité.

La saison 2012-2013 des Soirées-concert avec Anjou-Desjardins comprend huit concerts, jouant sur la gamme des émotions.

Les billets seront en vente à l'unité au coût de 10 \$ à compter du 7 août.



Gaétan Leclerc
chante Félix

Le jeudi
4 octobre



Trio BBQ - Sur la route des épices

Le jeudi 25 octobre

Présenté dans le cadre des Rencontres culturelles entre les Laurentides et Montréal. Soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.



Huit trompettes
et un piano

Le jeudi
15 novembre



Concert des Scholastiques
Un enfant est né : concert de Noël médiéval

Le jeudi 6 décembre



Surface of Atlantic

Le jeudi 24 janvier

Ce groupe a composé quatre chansons du film J'ai tué ma mère.

Allez voir le film avant le concert le dimanche 20 janvier 2013 à 14 h à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Entrée libre pour le film. Places limitées.



Trio Guitare
Montréal MG3
Cambria

Le jeudi
14 février



Magnitude6
Symbiosis

Le jeudi 14 mars



I Musici de Montréal
Passion Musicale!

Le jeudi 11 avril



Lieu : Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace. Métro Radisson, autobus 44. Heure des concerts : 19 h 30. Les portes de l'église ouvrent à 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200